

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =  
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della  
Società Elvetica di Scienze Naturali

**Band:** 109 (1928)

**Protokoll:** Assemblée générale administrative de la Société Helvétique des  
Sciences Naturelles

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

b) *Excursion pétrographique et géologique* dans les massifs du Mont-Blanc et des Aiguilles-Rouges, du dimanche 2 au mardi 4 septembre, sous la conduite de MM. L. Déverin et N. Oulianoff.

## 2. Assemblée générale administrative de la Société Helvétique des Sciences Naturelles

**Jedi, 30 août 1928, à 17 heures, au Palais de Rumine à Lausanne**

Présidence: Monsieur le Professeur M. Lugeon, président central

Le président central souhaite la bienvenue aux membres de la S. H. S. N. et ouvre la 109<sup>e</sup> session.

*Appel des délégués.* Les Sociétés affiliées se sont fait représenter au nombre de 31.

*Scrutateurs.* L'assemblée désigne comme scrutateurs MM. J. Roux et E. Gagnebin.

*Rapport du Comité central.* Le président lit le rapport du Comité central sur la marche de la Société en 1927.

*Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes; comptes de la Caisse centrale et des Commissions.* Le rapport des vérificateurs est lu par M. J. Amann. Les comptes qui ont été approuvés par le Sénat sont remis, en épreuves, aux membres de l'assemblée. Cette dernière les approuve et donne décharge aux commissaires et à la trésorière de leur gestion.

*Approbation du rapport du Comité central.* Ce rapport est adopté.

*Crédits à prélever sur la Caisse centrale.* L'assemblée ratifie les crédits suivants qui sont à prélever sur la Caisse centrale en 1929:

- a) Commission pour la Protection de la Nature . fr. 300
- b) Commission pour l'Electricité atmosphérique . . » 200

Total fr. 500

Le secrétaire lit le budget qui a été établi par le Sénat.

*Liste des membres décédés.* Le secrétaire lit la liste des membres qui sont décédés depuis la dernière session, liste qui porte trois membres honoraires et 24 membres réguliers. Le président prie l'assemblée de se lever pour honorer la mémoire des défunts.

*Liste des nouveaux membres.* La liste des nouveaux membres, admis statutairement par le Comité central depuis la dernière session, est lue par le secrétaire. Elle porte 44 membres.

*Nomination de membres de Commissions.* L'assemblée nomme membre de la Commission géotechnique M. le prof. L. Déverin, à Lausanne.

Elle nomme membre de la Commission des Monuments naturels et préhistoriques M. M. Petitmermet, inspecteur forestier, à Berne.

*Nomination de membres honoraires.* Sur la proposition du Sénat, l'assemblée nomme, à l'unanimité, membres honoraires:

M. le prof. Pierre Termier, à Paris.

M. le prof. Pierre Weiss, à Strasbourg.

*Siège et nomination du Comité central.* L'assemblée décide que le siège du futur Comité central sera à Zurich et nomme à main levée, comme membres du Comité central pour la période 1929 à 1934 :

M. le prof. D<sup>r</sup> Edouard Rübel, à Zurich, président central.

M. le prof. D<sup>r</sup> Emil Bosshard, à Zurich, vice-président.

M. le D<sup>r</sup> Bernhard Peyer, à Zurich, secrétaire.

M. le prof. D<sup>r</sup> Hans Schinz, à Zurich.

Mlle. Fanny Custer, à Aarau, trésorière.

M. le Prof. Rübel remercie au nom de ses collègues de l'honneur qui leur est fait et accepte en leur nom cette nomination.

*Nomination des vérificateurs des comptes et de leurs suppléants.* L'assemblée nomme commissaires vérificateurs des comptes pour la période 1929 à 1934 :

M. le D<sup>r</sup> M. Baumann-Naef, à Zurich,

M. le D<sup>r</sup> A. Kienast, à Zurich,

et comme suppléants des vérificateurs :

M. R. Streiff-Becker, à Zurich,

M. le D<sup>r</sup> Wilhelm Dursteler, à Thalwil.

*Rapport de Commission.* M. le prof. D<sup>r</sup> A. Ernst, président de la Commission des Cryptogames, est heureux d'apporter au président annuel, M. le D<sup>r</sup> Amann, le premier exemplaire du sixième volume des « Matériaux pour la flore cryptogamique suisse » dont il est l'auteur. Il le félicite d'avoir pu achever ce grand travail malgré ses charges comme président annuel.

M. le prof. P. Jaccard remet à M. Amann le diplôme de docteur « honoris causa » de l'Ecole polytechnique fédérale.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 18 heures.

## Reprise de l'Assemblée générale administrative

Dimanche, 2 septembre 1928, à 8 heures et demie

*Session de 1929.* L'assemblée décide d'accepter, avec reconnaissance, l'invitation de la Société des Sciences naturelles de Davos de tenir la session de 1929 à Davos-Platz, sous la présidence de M. le D<sup>r</sup> W. Schibler.

*Liste des nouveaux membres.* Le secrétaire lit une deuxième liste de membres nouveaux qui ont été reçus par le Comité central.

## 3. Première séance générale scientifique

Jedi, 30 août 1928, à 18 heures, au Palais de Rumine, à Lausanne

1° Discours du président annuel M. le D<sup>r</sup> J. Amann.

2° Conférence de M. le prof. D<sup>r</sup> E. Bosshard, de Zurich: *Die chemische Grossindustrie der Neuzeit, Rückblicke und Ausblick.*

La séance est levée à 19 heures et demie.